



# CHARTRE ETHIQUE

---

## PRÉAMBULE

Comètes est une formation d'astrologie dont les créateurs, enseignants et certifiés s'engagent à promouvoir une astrologie éthique et de qualité.

La présente charte a pour objectif principal de garantir le bien-être et la protection des personnes avec lesquels les astrologues créateurs et les astrologues certifiés de la formation d'astrologie Comètes travaillent.

Partisans de la liberté individuelle, nous tenons à préciser au préalable que chaque astrologue est libre de définir le cadre éthique ou moral de son exercice.

Cependant, dans la mesure où nous proposons à nos étudiants d'être certifiés au terme de leur parcours au sein de notre formation et que nous leur offrons ensuite la possibilité d'être présentés comme tel sur notre site web [www.chamade.co](http://www.chamade.co), nous exigeons l'adhésion de ceux-ci à la présente charte déontologique.

Nous tenons à ce que Comètes soit et demeure un label de qualité, de façon à ce que le public puisse consulter nos gradués dans un cadre éthique sécuritaire.

La présente charte éthique vise à regrouper un ensemble d'engagements auxquels chaque enseignant et astrologue certifié de la formation Comètes adhère et consent.

Nous tenons néanmoins à préciser que chaque astrologue ayant la responsabilité de ses activités et pratiques il demeure seul et unique responsable de ses comportements. En conséquence, les créateurs et les enseignants de Comètes ne sauraient être tenus responsables d'éventuelles dérives ou attitudes inappropriées.

Si par impossible vous étiez confronté à un professionnel, adhérent de la présente charte, qui n'en respecterait pas les principes et règles, nous vous remercions de bien vouloir nous en alerter par courriel à l'adresse suivante : [hello@chamade.co](mailto:hello@chamade.co).



## 1. DEFINITION

Un astrologue est une personne dont les services comprennent la discussion d'un thème astrologique afin (1) d'aider les individus à reconnaître leurs forces et leurs talents, (2) de donner un aperçu des problèmes de la vie, (3) d'éclairer les modèles de croissance et de développement, (4) d'enrichir la connaissance de soi, (5) de suggérer le but de la vie, (6) de révéler les périodes de défis et d'opportunités, (7) d'explorer la signification d'une expérience ou d'une phase particulière de la vie, ou (8) de fournir des conseils sur le calendrier ou les décisions concernant un plan d'action particulier.

## 2. SERVIR L'INTERET DU CONSULTANT ET DE LA PROFESSION

Les astrologues sont conscients de l'intimité et des responsabilités inhérentes à la relation de conseil et agissent à tout moment dans l'intérêt de leur consultant et évitent toute action visant à satisfaire leurs besoins personnels aux dépens de ceux-ci.

Les astrologues reconnaissent que leurs propres valeurs, attitudes ou croyances ne sont pas universelles et s'efforcent activement de comprendre les divers contextes culturels des consultants avec lesquels ils travaillent. Ils se gardent d'imposer leurs valeurs à leurs consultants.

Les astrologues respectent leurs consultants et se comportent de manière à ne pas nuire à la profession ni à son image.

Les astrologues encouragent la croissance et le développement de leurs consultants de manière à favoriser leur autonomie, leur intérêt et leur bien-être. Les astrologues évitent de favoriser les relations de dépendance.

Les astrologues ne disent pas à leurs consultants ce qu'ils doivent faire en matière de choix de relations, de carrière, de déménagement, de finances ou de toute autre question. Bien que l'astrologue puisse clarifier les questions révélées par le thème, donner un aperçu de la nature des conflits, compatir au dilemme du consultant ou recommander un plan d'action, il respecte et soutient la capacité du consultant à prendre des décisions.

Les astrologues s'abstiennent de toute prédiction ou lecture d'évènements futurs.



### 3. COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

#### a. Limites des compétences

Les astrologues ne pratiquent que dans les limites de leurs compétences, fondées non seulement sur leur formation, mais aussi sur leur expérience professionnelle, y compris l'enseignement, la recherche, le conseil et la publication.

Les astrologues s'efforcent constamment d'améliorer, compléter et enrichir leurs approches.

#### b. Formation continue

Les astrologues reconnaissent la nécessité d'une formation continue. Il peut s'agir d'assister à des conférences, de suivre des cours et d'étudier des ouvrages astrologiques. Les astrologues s'efforcent de maintenir leurs compétences dans les domaines qu'ils pratiquent et sont ouverts à de nouvelles approches.

#### c. Limitation ou déficience

Les astrologues s'abstiennent de fournir des services professionnels dans des domaines dans lesquels ils n'ont pas de compétence professionnelle suffisante. Ils orientent au besoin leurs consultants vers les confrères voire vers les spécialistes à même de les aider.

Les astrologues connaissent les ressources d'orientation et suggèrent des alternatives appropriées, telles qu'un psychothérapeute agréé, un psychiatre ou un médecin.

Les astrologues s'abstiennent de fournir des services professionnels lorsque leurs problèmes physiques, psychologiques ou émotionnels sont susceptibles de nuire à un consultant ou à d'autres personnes. Ils demandent de l'aide en cas de problème et, si nécessaire, limitent, suspendent ou mettent fin à leur exercice professionnel.



#### d. Titres de compétences revendiqués

Les astrologues ne revendiquent ou n'impliquent que les qualifications professionnelles qu'ils possèdent et sont responsables de la correction de toute fausse représentation connue de leurs qualifications par d'autres. Les qualifications professionnelles comprennent la certification d'un programme d'astrologie reconnu, des diplômes d'études supérieures en astrologie, philosophie, religion, conseil, psychologie ou dans des domaines étroitement liés, des certifications ou des licences délivrées par l'Etat, ou toute autre qualification qui pourrait indiquer au public des connaissances spécialisées dans un domaine lié à leur travail astrologique.

### 4. PROSPECTION

#### a. Définition

La publicité comprend, sans s'y limiter, toutes les déclarations rémunérées ou non dans les médias, les brochures, les cartes de visite, les promotions par publipostage, les listes d'annuaires, les curriculums vitae et autres documents imprimés. La publicité comprend également les déclarations faites lors de présentations orales telles que les conférences et les cours, ainsi que les commentaires destinés aux médias électroniques tels que la télévision, la radio, internet et les réseaux sociaux.

#### b. Une publicité précise

Il est contraire à l'éthique que les astrologues fassent des déclarations fausses, frauduleuses, trompeuses ou mensongères dans le but d'inciter à la prestation de services professionnels. Une déclaration peut être trompeuse ou mensongère si elle omet de divulguer des faits importants ou si elle vise ou est susceptible de créer des attentes fausses ou injustifiées de résultats favorables.

#### c. Déclarations d'autres personnes/médias

Les astrologues font des efforts raisonnables pour s'assurer que les déclarations faites par d'autres ou par les médias à leur sujet ou au sujet de la profession d'astrologue soient exactes.



#### d. Publicité sur les produits et les formations

Les astrologues qui développent des produits liés à leur profession ou qui organisent des ateliers ou des formations veillent à ce que les publicités concernant ces produits ou ces événements soient exactes et divulguent des informations suffisantes pour permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés.

### 5.TARIFS

#### a. Transparence

Les astrologues exposent et expliquent clairement leurs tarifs à leurs consultants et les prestations exactes auxquelles elles correspondent.

#### b. Fixation

Les astrologues fixent leurs tarifs en corrélation avec leur expérience, compétence, expertise et ancienneté.

### 6.IMAGE DE L'ASTROLOGUE

Les astrologues ne font pas de prédictions catastrophiques de catastrophes imminentes susceptibles de susciter des craintes déraisonnables au sein du public.

Les analyses sont tempérées par des avertissements, tels que (a) l'astrologie n'est pas une science exacte, (b) les variables astrologiques peuvent se manifester par des événements différents ayant une signification similaire, et (c) l'astrologie ne peut pas prédire avec une certitude absolue l'issue des événements astronomiques futurs.

Lorsque les astrologues fournissent des conseils ou des commentaires par le biais des réseaux sociaux, de conférences publiques, de démonstrations, d'émissions de radio ou de télévision, d'articles imprimés ou d'autres médias, ils prennent des précautions raisonnables pour s'assurer que (1) les déclarations sont basées sur la littérature et la pratique astrologiques professionnelles appropriées ; (2) les déclarations sont par ailleurs conformes à un comportement éthique ; (3) et ils ne se présentent pas comme les porte-parole de la profession.



Les astrologues n'exploitent pas les angoisses et la crédulité du public en incitant les gens à acheter des services astrologiques sur la base d'affirmations futuristes déraisonnables, telles que la promesse d'amour, de bonheur ou de prospérité. Les astrologues n'incitent pas non plus les gens à acheter des services sur la base d'une protection contre les événements futurs négatifs que l'astrologue prétendrait voir.

## 7. CONFRATERNITE

Les astrologues respectent les approches de l'astrologie professionnelle qui diffèrent des leurs. Les astrologues connaissent et prennent en compte les traditions et les pratiques des autres groupes professionnels avec lesquels ils travaillent.

Lorsqu'ils font des déclarations personnelles dans un contexte public, les astrologues précisent qu'ils parlent de leur point de vue personnel et qu'ils ne s'expriment pas au nom de tous les astrologues ou de la profession.

Les astrologues doivent s'abstenir de faire des déclarations, orales ou écrites, qui pourraient être interprétées comme dénigrantes ou portant atteinte à la réputation ou à l'expertise d'un autre astrologue.

Tout commentaire d'un astrologue concernant un autre astrologue doit d'abord être clairement expliqué comme une différence d'idées, de techniques préférées, de points de vue, etc. et non comme une attaque personnelle à l'encontre d'un individu. Cette même courtoisie professionnelle doit être étendue à la discussion des politiques ou des pratiques de toute organisation astrologique, qu'elle soit locale ou nationale.

## 8. SECRET PROFESSIONNEL

### a. Respect de la vie privée

Les astrologues respectent le droit à la vie privée de leurs consultants et évitent toute divulgation injustifiée d'informations confidentielles.



## b. Exceptions

L'obligation générale faite aux astrologues de garder les informations confidentielles ne s'applique pas lorsque la divulgation est nécessaire pour prévenir un danger clair et imminent pour le consultant ou d'autres personnes. Les astrologues consultent d'autres professionnels, tels que des avocats et des professionnels de la santé agréés par l'État, en cas de doute.

La confidentialité peut également être levée, sur accord exprès et préalable du consultant.

## c. Supervision

Si le travail avec un consultant implique un examen continu par un superviseur, le consultant sera informé de l'existence du superviseur. Les astrologues obtiennent l'autorisation du consultant avant de lui présenter le cas et l'assurent que les noms et autres informations d'identification qui ne sont pas essentielles au processus de supervision ne seront pas divulgués.

## d. Travail en groupe

Dans le cadre du travail de groupe, l'astrologue définit clairement la confidentialité et ses paramètres pour le groupe spécifique auquel il s'adresse, explique son importance et discute des difficultés liées à la confidentialité dans le cadre du travail de groupe.

## e. Consultants mineurs

Lors de l'interprétation de dossiers de personnes mineures qui ne sont pas en mesure de donner un consentement volontaire et éclairé, l'astrologue recueille l'accord des parents ou des tuteurs.

L'astrologue est conscient des difficultés éthiques que pose la consultation réalisée pour un mineur et de l'importance d'ajuster sa pratique à cette configuration particulière.



#### f. Confidentialité des données

Les astrologues respectent la réglementation applicable et en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données relativement à la sécurité et la confidentialité de toutes les données personnelles qu'ils traitent et stockent.

#### g. Autorisation d'enregistrer ou d'observer

Les astrologues obtiennent l'autorisation de leurs consultants avant d'enregistrer électroniquement ou de faire observer une séance par d'autres personnes. Si une séance est enregistrée, les consultants sont informés du but de l'enregistrement, par exemple si les bandes sont destinées à être archivées et/ou vendues commercialement. Si les séances enregistrées sont utilisées ultérieurement à d'autres fins, une autorisation spécifique est obtenue au préalable auprès des consultants concernés.

#### g. Anonymisation des données

L'utilisation des données issues des relations de conseil à des fins de formation, de recherche ou de publication est anonymisée afin de garantir l'anonymat des personnes concernées.

#### b. Accord d'identification

L'identification d'un consultant dans une présentation ou une publication n'est autorisée que si le consultant a examiné le matériel et a donné son accord pour sa présentation ou sa publication.

### 9. CONSENTEMENT

L'astrologue ne réalise pas de lecture de thème sans le consentement exprès et préalable de la personne concernée.

Cela vaut également pour l'étude des cartes de synastrie, des cartes composées ou des cartes de relation de Davison. L'astrologue demande au consultant d'obtenir l'autorisation préalable et expresse du tiers.



L'interprétation des thèmes des personnalités publiques se limite aux domaines considérés comme relevant du domaine public en raison de réalisations spécifiques ou de la notoriété révélée par des interviews, des documents publiés ou des observations enregistrées. L'astrologue s'abstient de tout commentaire calomnieux lorsqu'il interprète le thème d'une personnalité.

## 10. CONSULTATION

### a. Cadre

Lors de la prise de rendez-vous, l'astrologue informe clairement le consultant du tarif, de la durée et du lieu de la séance.

Lors d'une consultation, l'astrologue s'assure des besoins et des objectifs du consultant et l'informe des buts, des objectifs, des procédures, des avantages et des limites des services.

Les astrologues qui utilisent d'autres techniques dans leur pratique (comme le tarot, la numérologie ou les capacités psychiques) distinguent ces sources d'information des sources et techniques astrologiques.

### b. Terminologie

Les astrologues sont conscients des limites de leur pratique et évitent d'utiliser des qualificatifs universels tels que "chaque", "toujours", "jamais", "à coup sûr", "aucun", "personne", ou d'autres affirmations générales de ce type qui impliquent des résultats définitifs et concrets. Les consultants sont informés qu'il est impossible pour l'astrologie d'être absolument certaine des profils de personnalité ou des événements futurs.

Les astrologues sont encouragés à utiliser des termes non absolus et non fatalistes, tels que "peut", "pourrait", "peut-être" et "éventuellement", en s'efforçant de fonder ces déclarations, dans la mesure du possible, sur des études de recherche. Des efforts particuliers sont faits pour éviter les certitudes injustifiées et les interprétations dogmatiques.



Les astrologues s'assurent que les consultants comprennent que les significations des variables du thème sont multidimensionnelles, qu'elles fonctionnent sur un continuum et que l'expression du thème par le consultant reflète son niveau de maturité et son degré d'accomplissement personnel.

### c. Astrologie karmique

Les astrologues qui interprètent le symbolisme des cartes en termes de karma et de réincarnation respectent le droit de leurs consultants à choisir d'autres façons de voir la vie. Face à un consultant qui n'est pas à l'aise avec la réincarnation, l'astrologue ne critique pas et ne fait pas de prosélytisme. Soit il se disqualifie lui-même pour travailler avec ce consultant, soit il lui présente d'autres perspectives, telles que le schéma génétique ou la mythologie familiale.

Les astrologues soulignent à leurs consultants que ce type d'information fonctionne selon les mêmes principes que ceux qui sous-tendent le reste de la pratique astrologique éthique, c'est-à-dire que les symboles ne sont pas littéraux ou unidimensionnels, qu'ils sont sujets à de multiples interprétations et que l'astrologue tente d'invoquer une compréhension des dynamiques psychologiques plutôt que des faits biographiques concrets issus de vies antérieures.

Les astrologues reconnaissent que les informations sur les vies antérieures sont, en elles-mêmes, une question de croyance personnelle et qu'il est donc difficile de les évaluer directement.

Les astrologues pratiquant ce type d'astrologie s'efforcent toujours d'être sensibles aux risques uniques qu'elle comporte en termes de création d'une culpabilité destructrice ou d'une inflation de l'ego chez le consultant.



## 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'astrologie est une discipline millénaire, librement accessible, dont nul ne saurait s'approprier l'usage et le contenu.

Il y a lieu de faire une distinction entre la matière qu'est l'astrologie et le travail de recherche, de création de contenus et de formations que les professionnels réalisent en y intégrant des éléments formels et conceptuels originaux et uniques, issus d'un processus créatif et intellectuel propre.

Les astrologues sont donc libres d'utiliser, transmettre et partager leurs connaissances astrologiques afin de réaliser des analyses de thème, publications et autres contenus en lien avec la matière.

Cependant, hormis le cas de l'exception de libre citation, les astrologues s'abstiennent de copier et s'approprier le contenu de tiers et s'assurent de citer, de façon fidèle et précise, les auteurs de travaux, publications et articles sur lesquels ils se basent.

## 12. RESPECT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA LOI

Les astrologues sont censés connaître les normes et directives éthiques gouvernant à l'exercice de leur profession. Le manque de connaissance ou l'incompréhension d'une responsabilité éthique ne constitue pas une défense contre une accusation de conduite contraire à l'éthique.